

## **"L'intégration ce n'est pas qu'à l'école" Pour quand la création d'un centre Loisir Pluriel à Marseille?**

Créé en 1992 à Rennes, Loisirs Pluriel s'est donné pour objectif de développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants en privilégiant la rencontre et le partage d'activités avec les enfants valides de même âge. Aujourd'hui organisé en fédération, Loisirs Pluriel regroupe 10 associations locales implantées en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Ile-de-France. Chaque association gère un centre de loisirs accueillant à parité des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans, le mercredi et lors des vacances scolaires, dans des conditions toutes particulières de qualité d'accueil et d'encadrement.

Sur la ville de Marseille une étude de faisabilité de création d'un centre Loisir Pluriel à été réalisée en partenariat avec la CAF<sup>(1)</sup> des Bouches du Rhône concluant à la pertinence et la nécessité d'une telle structure sur notre ville Phocéenne.

Toutefois, pour fonctionner un centre Loisir Pluriel a besoin de locaux(en général ce sont les locaux scolaires mis à disposition le mercredi et lors des vacances scolaires) et de financer le poste de directeur de la structure (temps plein) et l'encadrement complémentaire.

Ainsi, outre la mise à disposition des locaux l'association locale doit réussir à réunir 55000 € de subvention annuelle afin de permettre l'accueil chaque jour d'ouverture de 30 à 35 enfants dont 12 à 15 enfants handicapés.

Devant la difficulté persistante de nombreuses familles à trouver des solutions d'accueil le mercredi et lors des vacances scolaires pour leur enfant handicapé, nous avons organisé en partenariat avec Laurent Thomas, directeur de la Fédération Loisirs Pluriel une réunion publique qui eût lieu au CRDP<sup>(2)</sup> à Marseille le 20 février 2007.

Qu'en est-t- il 1 an après ?

Si nous avons entamé des négociations avec les collectivités et partenaires tel que la ville de Marseille, le Conseil Général, la CAF, Jeunesse et Sports, à ce jour, seul le Conseil Général des Bouches du Rhône semble soutenir le projet et se dit prêt à nous aider financièrement. L'engagement financier de la ville de Marseille reste toutefois indispensable à la création d'une association locale.

Là où l'on voit fleurir des manifestations événementielles se donnant pour objectif de "changer le regard " sur les personnes handicapées, les efforts ne devraient-t-il pas plus se concentrer sur des projets qui permettent de réussir et développer durablement et réellement l'intégration des enfants handicapés autour de l'école?

Marie Gamon

(1) Caisse d'Allocations Familiales

(2) Centre Régional de Documentation Pédagogique